

SERVICE MINIMUM, A QUI PROFITE LE CRIME?



Section LFMM - 1er avril 2023

La réforme des retraites, contrairement à certaines affirmations mensongères, impacte réellement les contrôleurs.

Pour rappel, le communiqué de notre BN via le QR code:

Il est donc compréhensible qu'il y ait des agents qui soient grévistes, soit par souci de défense des intérêts du corps, soit par conscience sociale.



Nous assistons depuis le début des préavis de grève contre la réforme des retraites à une escalade dans la gestion par le DO du droit de grève des ICNA au CRNA SE.

A quoi joue le DO?

- Un service maximum, mis en place, privant de leur droit de grève, dans certaines équipes jusqu'à 6 personnes sur les 7 au tableau de service. Le but de l'administration semble être de minimiser l'impact de la grève sur le trafic, quitte à priver de leur droit de grève, de façon abusive, des agents.
- Un TDS de grève maintenu en dépit du fait qu'il est similaire au TDS été 2022 jugé illégal par le DO, qui avait alors imposé une nouvelle organisation du travail aux contrôleurs aixois. La gestion de la fatigue alors mise en avant est par contre ignorée.
- Des modalités de notification d'astreinte qui sortent de nulle part et qui sont en contradiction totale avec les textes de référence en la matière.
- Un DO qui installe l'état d'urgence et impose des mesures autoritaires inédites afin de ramener tous les contrôleurs en salle de contrôle, au mépris des formations, des besoins des services et surtout au mépris des détachés qui font vivre tout cela.
- Un service minimum maintenu, certains jours de façon incompréhensible, alors que les non grévistes sont largement plus nombreux que les requis, générant des délais qui nous sont reprochés inutilement. Pour rappel, lors de notre préavis de juin 2022, le service avait levé le service minimum à l'ouest alors que le nombre de non grévistes étaient largement inférieur au nombre de requis!

La gestion actuelle du service minimum tant par le DO que par la direction du centre n'est pas acceptable.

On pourrait penser à du sabotage en bonne et due forme pour démontrer et justifier la nécessité de changer le système.

L'Unsa-Icna exige un retour aux pratiques respectueuses de l'exercice constitutionnel de notre droit de grève.